

Avis de constitution

SOCIETE « CHRONOMED COTE D'IVOIRE » en abrégé « CHRONOMED CIV »

Siège Abidjan Cocody Riviera Abata, Lot 56, Ilot 23

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 22/07/2025, et enregistrés au CEPICI le 22/07/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CHRONOMED COTE D'IVOIRE » en abrégé « CHRONOMED CIV »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :
Vente et distribution de matériel médical, vente en ligne de matériel médical, import export de dispositifs médicaux, fourniture de service de santé à domicile, conseils et accompagnement en équipement de santé.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement a l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan Cocody Riviera Abata, Lot 56, Ilot 23

Dirigeant(s) M TRAORE KASSOUM (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-09352 du 09/09/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°55108/GTCA/RC/2025 du 09/09/2025

